



COMMUNE DE CUGY/ VD

Permis de construire Autorisation municipale

La demande est affichée au pilier public	Du 20 juin 2024 au 9 juillet 2024
No de référence	83-2024-A16-2024
No de parcelle	1061
No ECA	894
Lieu-dit ou rue	Chemin des Alouettes 7
Propriétaires	Sylvain et Aurélie Passard Chemin des Alouettes 7 1053 Cugy
Auteur des plans	Passard Sylvain Chemin des Alouettes 7 1053 Cugy

Natures des travaux

Installation d'une pergola bioclimatique de 4x3 m.

La Municipalité, lors de sa séance du 17 juin 2024, a décidé de déroger exceptionnellement au Règlement de Plan de Quartier Es Chesaux et d'autoriser les travaux mentionnés en exergue, selon la demande d'autorisation du 17 mai 2024 et le plan qui s'y rapporte. La pergola ne pourra néanmoins pas être fermées par des parois latérales durables (en dur). Seules des toiles amovibles pour protéger la terrasse lors d'intempéries pourraient être tolérées.

Validité

La présente autorisation est valable un an dès le 1^{er} jour d'affichage au pilier public. Celle-ci peut être prolongée pour une durée de 6 mois, moyennant un émolument de Fr. 25.-.

Aucune modification ne peut être apportée au projet sans l'autorisation de la Municipalité

Emolument : Fr. 50.-

Cugy, le 20 juin 2024

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Thierry Amy

Le Secrétaire

Nicolas Chervet





COMMUNE DE CUGY / VD

Demande d'autorisation (avec affichage de la décision)

Liste non exhaustive : mur de soutènement, place de stationnement (trois places de stationnement au maximum selon Art72d RLATC); ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout, capteurs solaires, fenêtre de type « Velux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²), construction de minime importance d'une surface inférieure à 15m² au sol comme couvert à véhicules, cabanon de jardin, réduit à outils; petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct).

Propriétaire(s)

Nom(s), prénom(s) : Passard Aurélie et Sylvain

Rue et n° (ou lieu-dit) : Ch des Alouettes 7

Téléphone : 0793012994

Courriel : sylvain.passard@bobst.com

Renseignements généraux

Parcelle n° : 10607

ECA n° : 894

Auteur des plans

Nom raison sociale : Passard Sylvain

Adresse : Ch des Alouettes 7, 1053 Cugy

Caractéristiques de l'ouvrage

Description de l'ouvrage :

Pergola bioclimatic 4x3m

Façades – matériaux :

Toiture – matériaux :

Abattage prévu d'arbres ou de haies : oui non

Suite au verso





Signatures et accords

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation d'effectuer les travaux décrits dans la présente demande:

Lieu et date : 02.05.24

Signature(s) :

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre)

Lieu et date :

Signature(s) :

Accord des voisins directement touchés ou concerné

Parcelle n° : 1059

Signature(s) : L&N

Parcelle n° : 1061

Signature(s) :

Parcelle n° : 1069

Signature(s) : CH

Parcelle n° : 1070

Signature(s) : F

Parcelle n° : 1058

Signature(s) : B

Annexes (à joindre à la présente demande)

- Plans de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication en rouge de l'emplacement de l'ouvrage à construire
- Plans de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension
- Autre annexe :
- Autre annexe :
- Autre annexe :

**Ce formulaire est à retourner en double exemplaire, accompagné de toutes ses annexes au :
Service Technique – Case postale 27 – 1053 Cugy VD.**

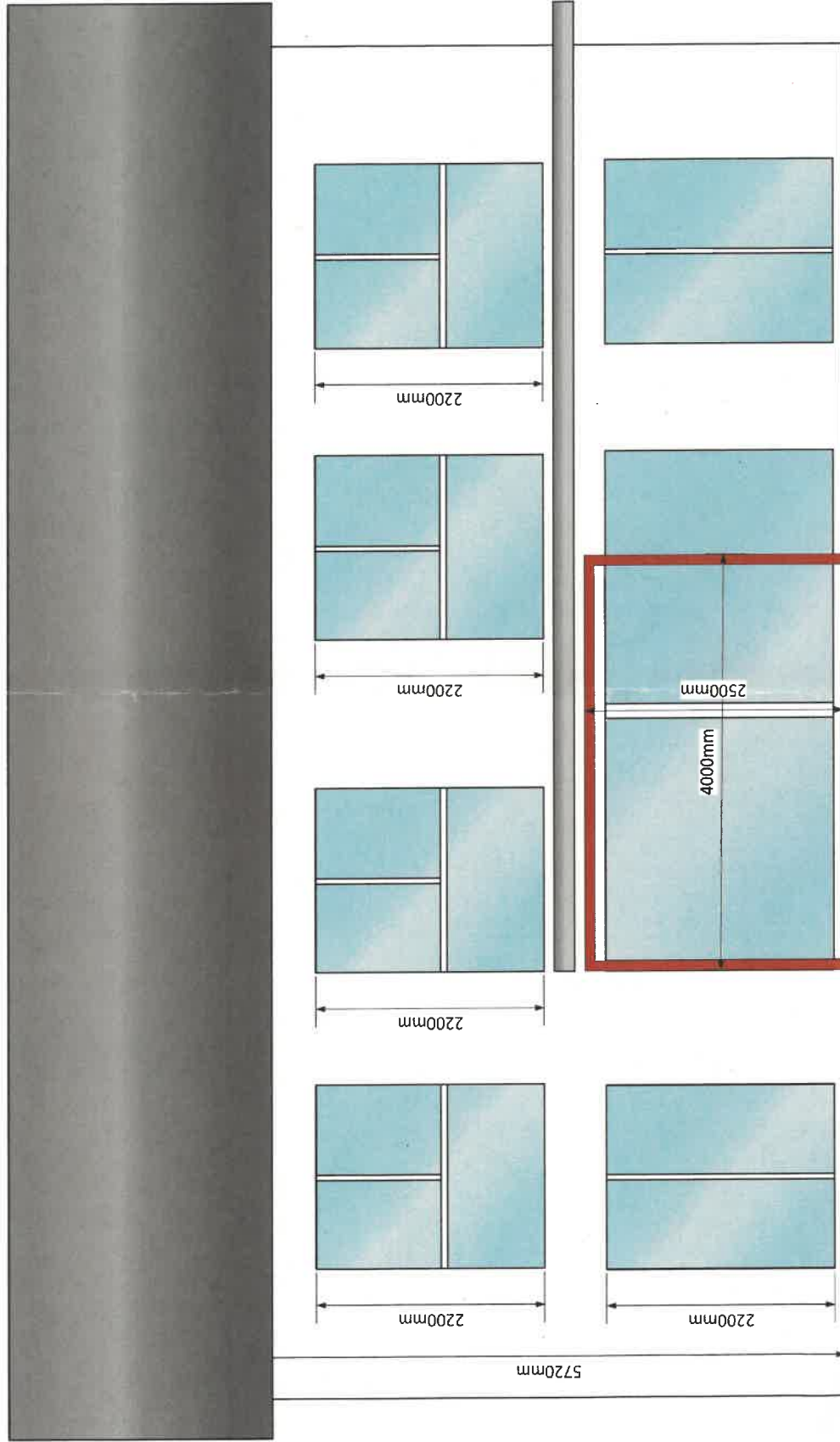
**De plus, l'ensemble du dossier-devra également être transmis par voie électronique
à service-technique@cugy-vd.ch (identique à la version papier).**

Les demandes incomplètes ne seront pas traitées

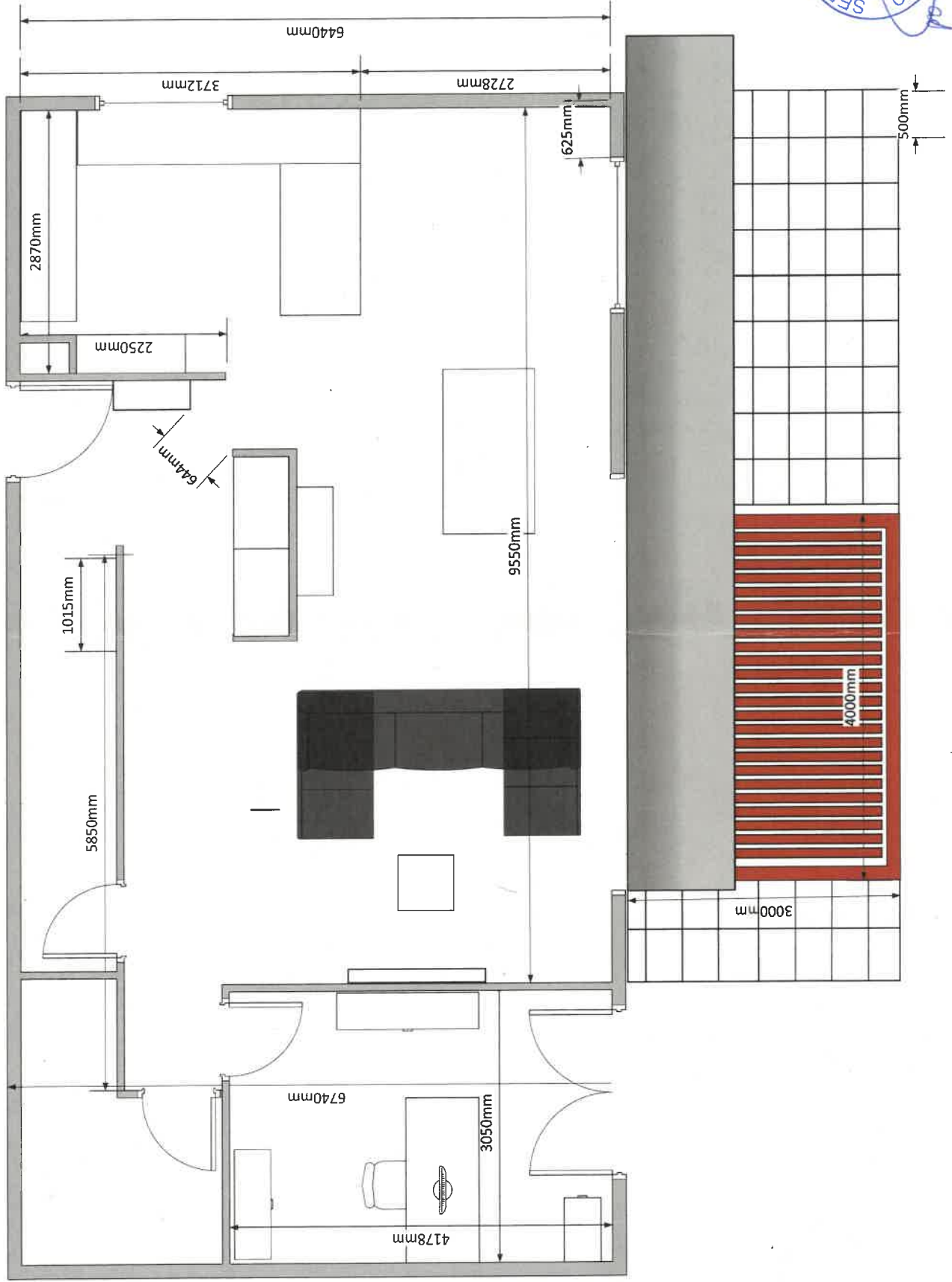


SERVICE TECHNIQUE
CUGY 10
21.6.24

FACADE SUD



Pergola Bioclimatique 4m x 3m
Chemin des Alouettes 7
Sylvain et Aurélie Passard



Aurelie et Sylvain Passard
Chemin des Alouettes 7, 1053 Cugy VD



SERVICE TECHNIQUE
CUGY VD
21.6.24